



Testez gratuitement et sans engagement Légibase État civil & Cimetières pendant 30 jours !  
[etat-civil.legibase.fr](http://etat-civil.legibase.fr)



## Légibase État civil & Cimetières, l'assurance d'une expertise juridique et pratique

Légibase État civil & Cimetières vous offre une **documentation numérique complète** et régulièrement actualisée pour répondre à toutes les questions que se posent les praticiens de l'état civil et du droit funéraire.

Rédigés par des experts-praticiens exerçant dans des services Population et Cimetières, les **nombreux documents thématiques** (fiches pratiques, jurisprudence, questions-réponses, etc.) ainsi que les **sources officielles** (Code civil, circulaires composant l'IGREC) vous permettent de faire le point sur l'état du droit et les procédures à suivre dans l'exécution de vos missions quotidiennes.

Chaque document de la base de connaissances est enrichi de propositions de documents sur la même thématique, afin d'aller plus loin dans la recherche documentaire.

De nombreux modèles d'actes, de mentions, de formulaires et de courriers sont également disponibles en téléchargement et sont entièrement personnalisables.

### L'atout Légibase

Disposez à tout moment d'une information complète et à jour sur l'ensemble de vos pratiques professionnelles. Recevez des informations régulières pour être incollable sur l'actualité de votre métier.

# Un éventail de thématiques pour parfaire votre expertise juridique !

**LÉGIBASE**  
ÉTAT CIVIL & CIMETIÈRES



## Un contenu exhaustif

De nombreuses matières traitées :

- **Filiation** : naissance, reconnaissance, adoption, règles de dévolution et de changement du nom...
- **Mariage et PACS** : dossier et pièces à fournir, qualités et conditions requises, acte de mariage, célébration du mariage, enregistrement et dissolution du PACS...
- **Décès** : acte de décès, jugement déclaratif de décès, acte d'enfant sans vie...
- **Actes et mentions** : mentions, livrets de famille, registres, tables...
- **État civil et mariage des étrangers en France** : pièces à demander pour les mariages et actes d'état civil...
- **Opérations funéraires** : service public des pompes funèbres, sites cinéraires, concessions, vacations...

## Solution full web accessible à tout moment

Légibase État civil & Cimetières, accessible en multisupport, propose un traitement complet et à jour de l'évolution du droit et des pratiques de l'état civil.

## Fil d'actualité en continu

Une newsletter bimestrielle et des flashs d'information permettent de maîtriser les dernières évolutions réglementaires.

## Interface simple et ergonomique

De manière intuitive, accédez facilement et sans formation au contenu.

## Recherche facilitée

Bénéficiez d'une recherche rapide directement accessible depuis la page d'accueil ou d'une recherche avancée pour préciser vos critères de recherche. Des propositions de documents et d'actualités associés à la fiche que vous consultez complètent facilement votre recherche.

## Base de connaissances personnalisable

Depuis votre espace personnel, annotez et partagez les documents, gérez vos fiches dans vos dossiers favoris, choisissez vos options d'alertes de mise à jour...

## Assistance interactive

Demandez le point de vue de nos experts pour obtenir une réponse à vos questions depuis le formulaire de contact dédié.

## Bénéficiez de l'offre découverte 30 jours d'essai gratuit

Profitez d'une formule d'abonnement sur mesure adaptée à votre besoin et à vos contraintes. Optez pour Légibase État civil & Cimetières pour gagner en efficacité et en sécurité !

Découvrez l'ensemble de notre offre Légibase sur [www.legibase.fr](http://www.legibase.fr)

Des questions ? Contactez-nous au **0 820 35 35 35** (0,20€ TTC / min + prix appel)

